

L'an **deux mille vingt-cinq**, le vendredi 4 avril, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de mariages- 2 place de l'Hôtel de Ville à Condé-en-Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le jeudi 20 mars 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés et publiés à la mairie le jeudi 20 mars 2025.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Benoît BALAIS, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nadine LECHATTELLIER, Alain LEQUERTIER, Arnaud MOREAU et Hervé PONDEMER.

Ont donné pouvoir :

Xavier ANCKAERT à Patrick FENOUIL
Pascal BILLARD à Patrick BILLARD
Sylvain DELANGE à Hervé PONDEMER
Marie-Danielle DUPONT à Jean-Daniel GOUDIER
Jean ELISABETH à Brigitte LAIR

Najat LEMERAY à Alain LEQUERTIER
Nathalie LENEVEU à Nathalie COLLIBEAUX
David OLIVIER à Frédérique CLOTEAU
Anne ROELANDT à Flavien DELETRE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20250404-25_07072-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025

Absent excusé : /

Nombre de conseillers - en exercice : 29 - présents : 20 - votants : 29	<u>Vote</u> à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-1-2 Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 24 février 2025 a été adopté à l'unanimité		

DEL.2025-019 - Affectations des résultats 2024

Une note de présentation des budgets primitifs et le détail de l'ensemble des budgets étaient joints à la convocation.

► **Budget Principal :**

L'affectation des résultats 2024 du budget principal d'un montant de 2 155 951,79 € est proposée de la manière suivante :

- 1 520 951,79 € en section de fonctionnement (rec 002)
- 635 000,00 € en section d'investissement (rec 1068)
- le report du déficit d'investissement de 618 871,19 € (dép inv 001)

► **Budget Annexe Assainissement collectif et non collectif :**

L'affectation de résultat 2024 d'un montant de 655 550,10 € est proposée de la manière suivante :

- 655 550,10 € en section de fonctionnement (rec 002)
- le report du résultat d'investissement de 369 289,39 € (rec 001)

► **Budget Annexe Lotissements Condé :**

Le budget, conformément à la délibération n°2024-113 du 9 décembre 2024, a été clôturé en fin d'année 2024.

► **Budget Annexe Lotissement Le Perreux :**

Le résultat de fonctionnement et d'investissement 2024 étant de 0 €, il n'y a pas lieu à affecter.

► **Budget Annexe Lotissement Route des Isles :**

Le résultat de fonctionnement et d'investissement 2024 étant de 0 €, il n'y a pas lieu à affecter.

► **Budget Annexe Centre Aquatique :**

L'affectation de résultat 2024 d'un montant de 36 101,44 € est proposée de la manière suivante :

- 0 € en section de fonctionnement (rec 002)
- 36 101,44 € en section d'investissement (rec 1068)
- le report du déficit d'investissement de 31 201,44€ (dép inv 001)

► **Budget Annexe Production d'Electricité :**

L'affectation de résultat 2024 est proposée de la manière suivante :

- 11 511,63 € report en section de fonctionnement (rec 002)
- le report du résultat d'investissement de 47 645,61 € (rec 001)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

► **ADOpte** les affectations des résultats 2024 mentionnées ci-dessus comme suit :

- Budget Principal (3 abstentions)
- Budget Annexe Assainissement collectif et non collectif (2 abstentions)
- Budget Annexe Lotissement Le Perreux (0 abstentions)
- Budget Annexe Lotissement Route des Isles (0 abstentions)
- Budget Annexe Centre Aquatique (2 abstentions)
- Budget Annexe Production d'Electricité (2 abstentions)

► **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à la présente délibération.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 4 avril 2025

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

